Rapport Annuel 2022
sur le Prix et la Qualité du service public des Equipements Aquatiques

Sommaire

CONTEXTE 2022 3

1. Mission et objectifs du service public 4
2. Organisation du service public 5

L'OFFRE AQUATIQUE 6

1. Les equipements aquatiques communautaires 7
2. Capacite d'accueil instantanee des trois equipements aquatiques 9
3. Moyens humains 9
4. Continuite du service public 10

LA FREQUENTATION « PUBLIC » 12

1. Frequentation globale 13
2. La frequentation par type d'usagers 16
3. La frequentation par type d'activites 16
4. Evenementiels 17

LES FREQUENTATIONS « SCOLAIRE » ET « ASSOCIATIVE » 18

1. L'offre de natation scolaire 19
2. La frequentation « scolaire » 21
3. La frequentation « associative » 24

LE SUIVI DES INSTALLATIONS 26

1. Proprete des locaux collectifs 27
2. Suivi de la qualite de l'eau 27
3. Securite 30
4. Le suivi technique 30
5. Propositions d'amelioration technique / renouvellement 33

TARIFS ET INDICATEURS FINANCIERS 34

1. Suivi des tarifs 35
2. Tarification « Public » 35
3. Tarification « Scolaires » 38
4. Tarification « Associations sportives » 38

Contexte 2022

1. Mission et objectifs du service public
2. Organisation du service public

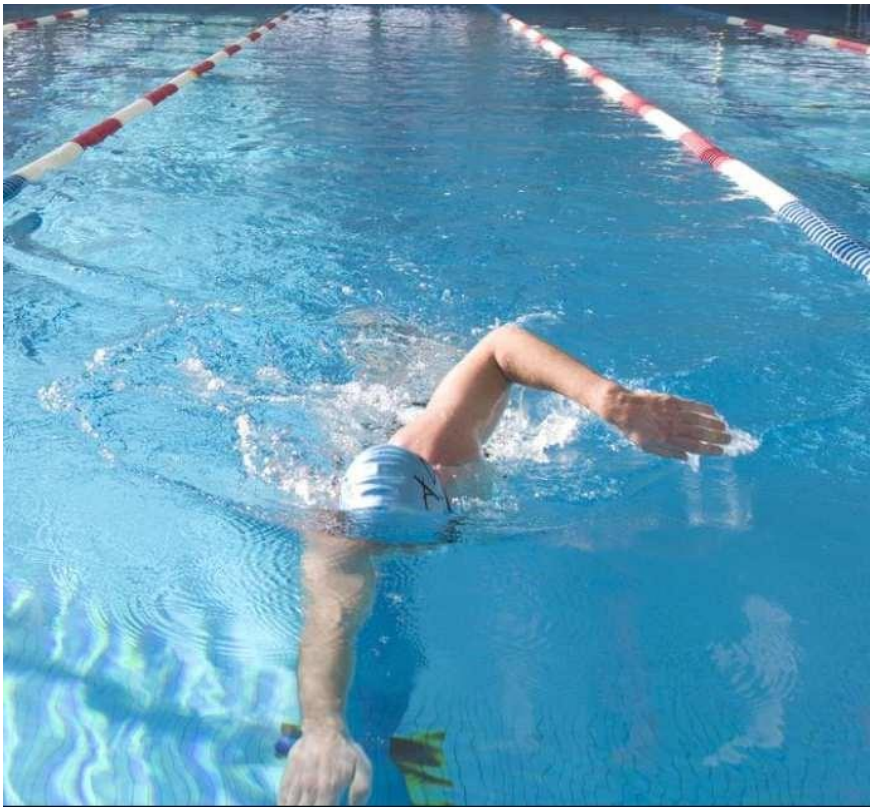

1. Mission et objectifs du service public

Dans le cadre de ses compétences statutaires de construction et gestion d'équipements culturels et sportifs, CAP Atlantique est l'autorité organisatrice de l'exploitation de 3 piscines communautaires : le centre aquatique Aquapiriac à Piriac-sur-Mer, le centre aquatique Aquaguérande à Guérande et le centre aquatique Aquabaule à La Baule.

Le présent rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public des équipements aquatiques communautaires est rédigé par le service Exploitation en collaboration avec les services Financiers de CAP Atlantique.

Les objectifs de gestion optimisée des piscines
Conseil Communautaire du 18 / 10 / 07

1) **répondre à la demande sociale et institutionnelle**
   - Pratiques éducatives
   - Pratiques de loisirs
   - Pratiques sportives

2) **rechercher l'efficacité de la gestion**
   - Mutualisation des moyens
   - Intégration logistique, technique et humaine
   - Concentration gestionnaire

3) **équilibrer l'offre sur l'ensemble du territoire**
   - Répartition géographique
   - Complémentarité des équipements
   - Spécificité

Ces objectifs ont été renforcés par le projet de territoire 2030. Cela concerne l'intégration d'une dimension environnementale, de santé et inclusive dont l'objectif est de faciliter l'accès aux centres aquatiques et améliorer l'apprentissage à la nage.

L'ouverture de la nouvelle piscine d'Herbignac sera un sujet à prendre en compte notamment dans l'équilibre de l'offre sur le territoire et la répartition des scolaires entre les centres aquatiques d'Herbignac, Piriac, Guérande et La Baule.

2. Organisation du service public

Centres Aquatiques	Centre Aquatique du Pays BLANC	Centre Aquatique Jean Pierre DHONNEUR	Centre Aquatique Aquabaule
Modalité de gestion	Délégation de service publique par affermage à la société EQUALIA à partir du 26 septembre 2017 jusqu'au 26 septembre 2022. Une société dédiée a été créée pour le contrat spécifique de CAP Atlantique au nom de THALIS. - Reprise de la délégation de service publique par affermage à la société RECREA à partir du 26 septembre 2022 jusqu'au 26 septembre 2027. Une société dédiée a été créée pour le contrat spécifique de CAP Atlantique au nom de AQUA GPH.		Délégation de service publique par affermage à la société RECREA à partir du 21 janvier 2020 jusqu'au 21 janvier 2025.
Echéance DSP	26 septembre 2022 (EQUALIA) 26 septembre 2027 (RECREA)		21 janvier 2025 (RECREA)

Le futur **centre aquatique d'Herbignac (Aquaherbignac)** fait partie de la même délégation de service publique que les centres aquatiques de Guérande et de Piriac sous la société RECREA, du 26 septembre 2022 au 26 septembre 2027.

L’offre aquatique

1. Les équipements aquatiques communautaires
2. Capacité d’accueil instantanée
3. Moyens humains
4. Continuité du service

1. Les équipements aquatiques communautaires

Trois équipements aquatiques communautaires en exploitation :

- Centre aquatique du Pays BLANC (Aquapiriac) à Piriac-sur-Mer ;
- Centre aquatique Jean-Pierre DHONNEUR (Aquaguérande) à Guérande ;
- Centre aquatique AQUABAULE (Aquabaule) à La Baule.

Un équipement aquatique communautaire en construction :

- Centre aquatique Aquaherbignac à Herbignac.

Les équipements sont de typologie « loisirs et éducatifs » c'est-à-dire permettant des pratiques diversifiées ouvertes à tout public, et à tout âge :

- La nage en ligne ;
- La baignade de loisirs ;
- La remise en forme.

2 046 m2 de plan d'eau en exploitation accessibles toute l'année.

Ces équipements disposent d'au moins un bassin de natation, un bassin ludique ou d'apprentissage de moyenne profondeur et d'une pataugeoire.

	Aquapiriac	Aquaguérande	Aquabaule
Vocation de l'équipement	**Positionnement loisir et éducatif** impliquant de répondre aux besoins scolaires des secteurs centre et nord, mais aussi aux associations	**Positionnement mixte** entre l'accueil scolaire, le grand public et les activités encadrées	**Positionnement mixte** entre l'accueil scolaire, le grand public, les activités encadrées et l'espace bien être
Ouvert au public	Octobre 2003	Septembre 2007	Février 2020
Volume eau	672 m3	799 m3	1 261 m3
Surface de plan d'eau	**Surface plan d'eau couvert : 514 m2 (hors remise en forme)** Bassin sportif : 312 m2 Bassin ludique : 136 m2 Toboggan et bassin réception : 33 m2 Pataugeoire : 14 m2 Fosse à plonger (5m profondeur) : 19 m2	**Surface plan d'eau couvert : 562 m2 (hors remise en forme)** Bassin sportif : 312 m2 Bassin ludique : 187 m2 Toboggan et bassin réception : 27 m2 Pataugeoire : 36 m2	**Surface plan d'eau : 665 m2 (hors remise en forme)** Bassin sportif : 190 m2 Bassin apprentissage : 125 m2 Bassin nordique : 320 m2 Splash Pad de jeux aquatiques : 147 m2 Pataugeoire : 30 m2
Espace remise en forme	SPA : 4 m2 Sauna : 7,60 m2 Hammam : 6,8 m2	SPA : 7 m2 Bassin Balnéo : 61 m2 Sauna : 9 m2 Hammam : 5 m2	Bassin Balnéo intérieur : 104 m2 Bassin Balnéo extérieur : 140 m2 Saunas : 23,1 m2 Grotte de sel : 36,8 m2 Hammam : 16,9 m2
Solarium extérieur	282 m2	400 m2	700 m2
Vestiaires et casiers	4 vestiaires collectifs 14 cabines individuelles 118 casiers individuels	6 vestiaires collectifs (4 bassins + 2 balnéo) 15 cabines individuelles 398 casiers individuels	6 vestiaires collectifs 56 cabines individuels 499 casiers individuels
Accessibilité handicapés	2 vestiaires individuels 2 WC 2 douches 1 pôle fixe de mises à l'eau 1 fauteuil immergeable	4 vestiaires individuels 4 WC 2 douches 3 pôles de mises à l'eau (dont 1 structure mobile hydraulique) 2 fauteuils immergeables	10 cabines individuels 6 WC 8 douches 2 systèmes de mises à l'eau 2 fauteuils roulants
Sanitaires	2 WC 2 urinoirs 16 douches collectives + 2 individuelles	5 WC 2 urinoirs 23 douches collectives	8 WC 20 douches

2. Capacité d'accueil instantanée des trois équipements aquatiques

Le nombre maximal de personnes (baigneurs et non baigneurs) pouvant se trouver simultanément dans l'établissement est fixé réglementairement par la **Fréquentation maximale instantanée (FMI).**

Pour les piscines couvertes, la FMI ne peut pas dépasser 1 baigneur par mètre carré (m²) de plan d'eau. Pour les piscines en plein air, la FMI ne peut pas dépasser 3 baigneurs pour 2 m² de plan d'eau.

	Aquapiriac	**Aquaguérande**	**Aquabaule**
FMI (en nbre de personnes)	**518**	**557**	**558**

3. Moyens humains

	Aquapiriac	**Aquaguérande**	**Aquabaule**
ETP (hors saisonniers)	10	11	26

Les moyens humains mis à disposition sont stables d'une année à l'autre et proches sur les deux piscines Aquapiriac et Aquaguérande. Concernant Aquabaule, les moyens humains sont en cohérences avec ce qui était prévu lors de la réponse au marché de délégation de service public. Ces moyens humains sont conformes aux moyennes nationales sur ce type d'équipement.

Les fréquentations estivales plus élevées nécessitent l'emploi de saisonniers pour les trois équipements.

4. Continuité du service public

	Aquapiriac	Aquaguérande	Aquabaule
Ouvertures annuelles (normales)	**352 j**	**355 j**	**349 j**
Ouvertures hebdomadaires	7 j	7 j	7 j
Fermetures annuelles	**13 j**	**10 j**	**16 j**
dont fermetures techniques programmées	11 j (du 7 au 11 septembre et du 19 au 24 décembre) *	7 j (du 27 juin au 3 juillet)	13 j (du 19 décembre au 1er janvier 2023)
dont fermetures jours fériés	2 j (25 décembre et 1er mai)	3 j (25 décembre, 1er mai, 1er janvier)	3 j (25 décembre, 1er mai, 1er janvier)

** Arrêt technique Aquapiriac : première fermeture technique du 7 au 11 septembre avec un jour de nettoyage + la formation des équipes (secourisme et incendie). Aquapiriac a été obligé de réadapter la fermeture suite à l'arrêté préfectoral concernant les restrictions d'eaux. L'arrêt technique annuel a eu lieu du 19 au 24 décembre une fois les restrictions d'eau levées.*

Les périodes d'arrêts techniques réglementaires sont optimisées :

- Elles sont organisées sur des périodes décalées afin de ne fermer qu'un équipement à la fois.
- Les dates de fermeture sont choisies afin d'impacter le moins possible les usagers, notamment les scolaires qui doivent réaliser les 10 séances d'apprentissage de la natation.

De 2020 à 2021, les centres aquatiques ont été fortement impacté par l'épidémie de COVID et ont dû fermé partiellement à l'année. En 2022, les centres ont enfin pu rouvrir toute l'année au public.

Volume horaire	Aquapiriac	Aquaguérande	Aquabaule
Ouverture hebdomadaire Public en période scolaire (en heures)	**39 h**	**35,25 h**	**60,5 h***
Ouverture hebdomadaire Public en période petites vacances scolaires (en heures)	**55,5 h**	**63,75 h**	**70,25 h**
Ouverture hebdomadaire Public en période de grandes vacances scolaires (en heures)	**56 h**	**56 h**	**73,25 h**

**L'écart horaire en période scolaire entre les centres aquatiques s'explique notamment par le fait qu'Aquabaule ne reçoit que les écoles de la Baule et le Pouliguen ce qui laisse une place plus importante aux publics.*

Indicateur de fréquentation moyenne quotidienne

En moyenne, 168 usagers fréquentent chaque jour le centre aquatique Aquapiriac, 229 usagers le centre aquatique Aquaguérande et 366 usagers le centre aquatique Aquabaule.

Fréquentation Moyenne Quotidienne 2022					
Ratio	**Calculs**	**Cap Atlantique**	**Aquapiriac**	**Aquaguérande**	**Aquabaule**
Fréquentation moyenne quotidienne	Fréquentation globale / Nbre jours ouverture	**254**	**168**	**229**	**366**

La fréquentation n'est pas comparable avec celle de des années précédentes avec les fermetures des centres aquatiques dû à l'épidémie de Covid-19 en 2021 et la mise en place du pass sanitaire. En 2020, la capacité d'accueil était plus réduite afin de respecter les gestes barrières.

La Fréquentation « Public »

1. La fréquentation globale
2. La fréquentation par type d’usagers
3. La fréquentation par type d’activités
4. Evènementiels

1. Fréquentation globale

La fréquentation globale 2022 des 3 piscines est de **268 535 passages** tous publics confondus (public, scolaires et associations).

Fréquentation 2022 par piscine (nombre de passages)

Aquapiriac	*59 216*
Aquaguérande	*81 431*
Aquabaule	*127 888*

La fréquentation a augmenté de 56,1 % en 2022 par rapport à l'année 2021 qui comptabilisait 172 047 passages et a également augmenté de 26,2 % par rapport à 2019 (année d'ouverture normale avant le COVID en 2020). Ces chiffres de fréquentation sont à la hausse par rapport à 2021 suite à la réouverture des centres aquatiques à l'année. De 2020 à 2021, les centres aquatiques devaient faire face à des fermetures temporaires régulières à cause de l'épidémie de COVID. Les fréquentations 2022 sont aussi plus élevés que les données de l'année 2019 ainsi que des années 2017 et 2018. Cette fréquentation importante est due à l'ouverture d'Aquabaule en 2020. Les chiffres de 2017 à 2019 sont donc plus faibles car seulement deux centres aquatiques pouvaient prendre en charge le public durant cette période.

Synthèse Fréquentation 2022

Une fréquentation globale en nette augmentation entre 2021 et 2022 (56,1 %). Cette augmentation importante est expliquée par la réouverture des centres aquatiques au public, à l'année, suite à l'épidémie de COVID qui avait entrainé des fermetures temporaires des centres de 2020 à 2021.

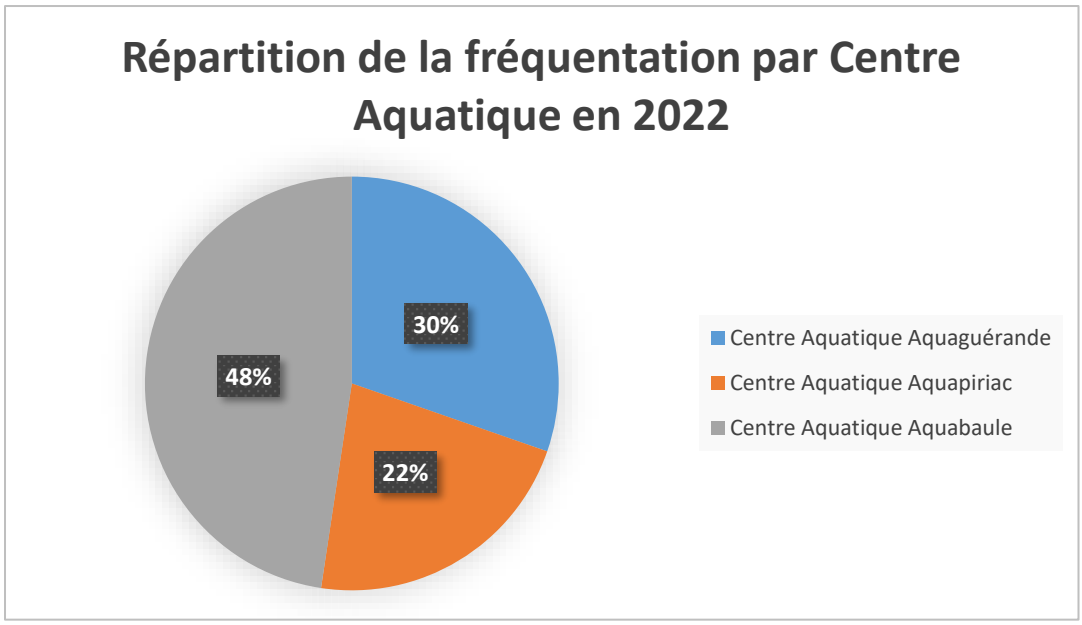
Répartition de la fréquentation par Centre Aquatique en 2022
30%
22%
48%
Centre Aquatique Aquaguérande
Centre Aquatique Aquapiriac
Centre Aquatique Aquabaule

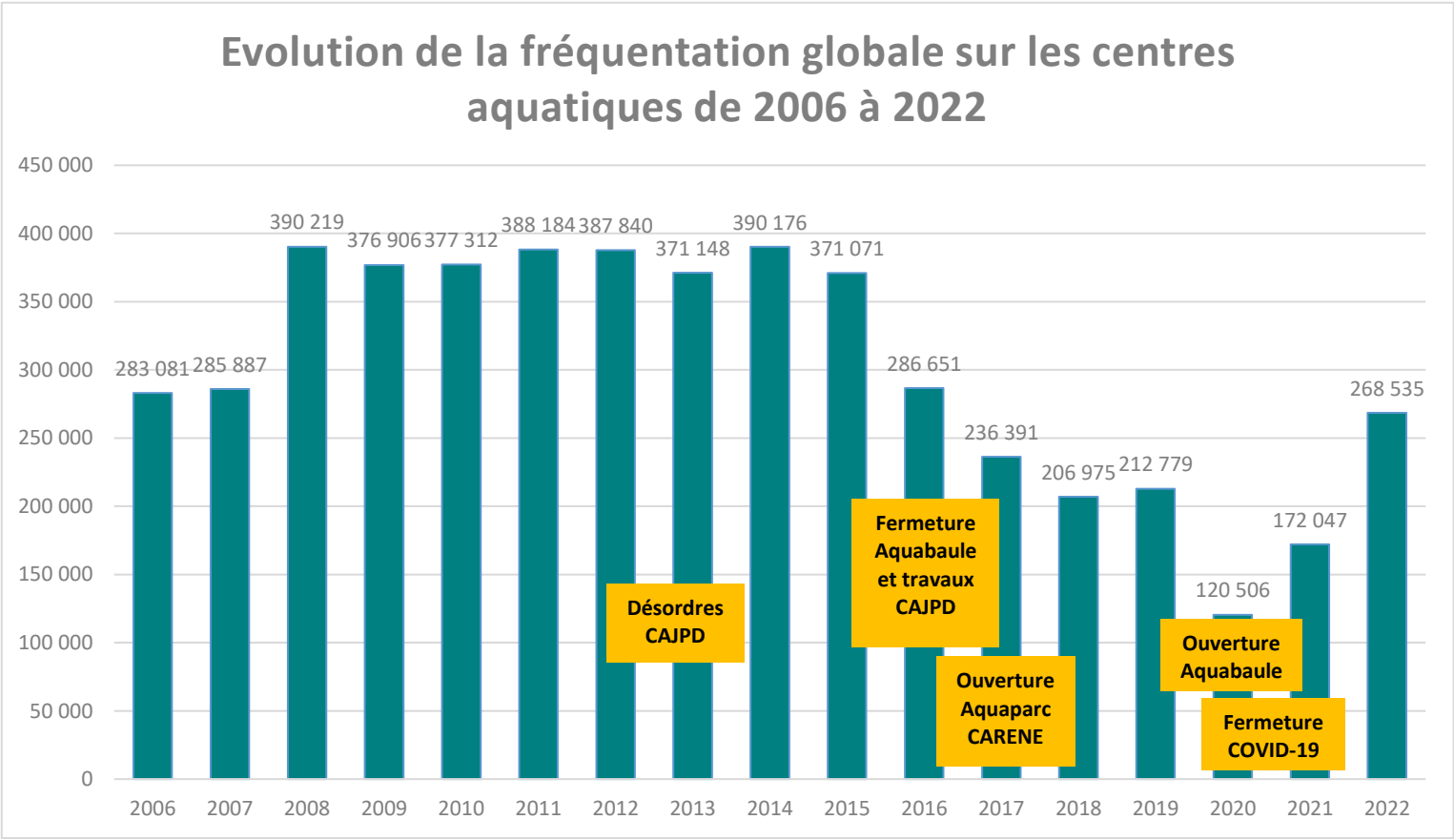
Evolution de la fréquentation globale sur les centres aquatiques de 2006 à 2022
450 000
400 000
350 000
300 000
250 000
200 000
150 000
100 000
50 000
0
283 081
285 887
390 219
376 906
377 312
388 184
387 840
371 148
390 176
371 071
286 651
236 391
206 975
212 779
120 506
172 047
268 535
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
Désordres CAJPD
Fermeture Aquabaule et travaux CAJPD
Ouverture Aquaparc CARENE
Ouverture Aquabaule
Fermeture COVID-19

Evolution de la fréquentation par centre aquatique

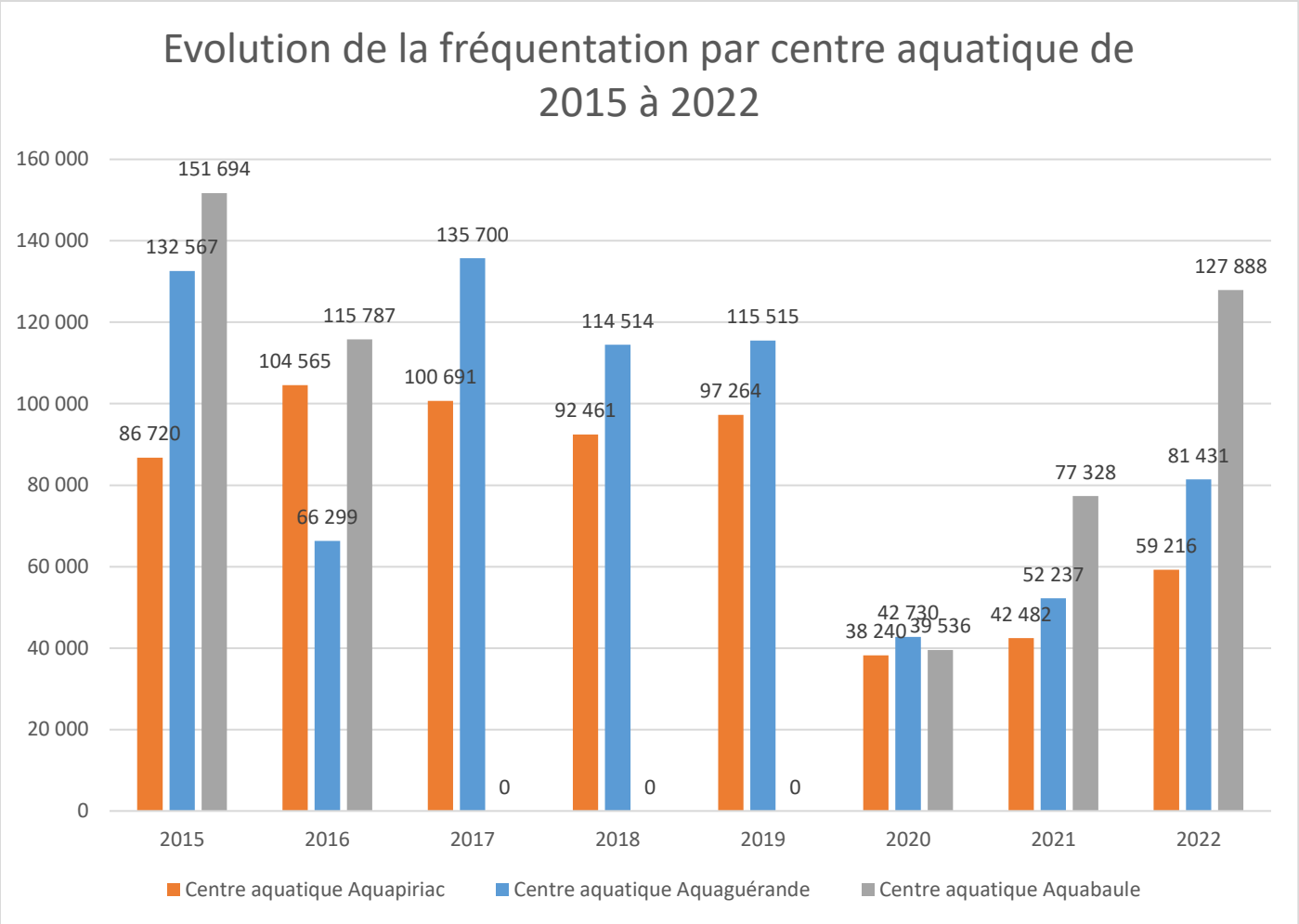

2. La fréquentation par type d'usagers

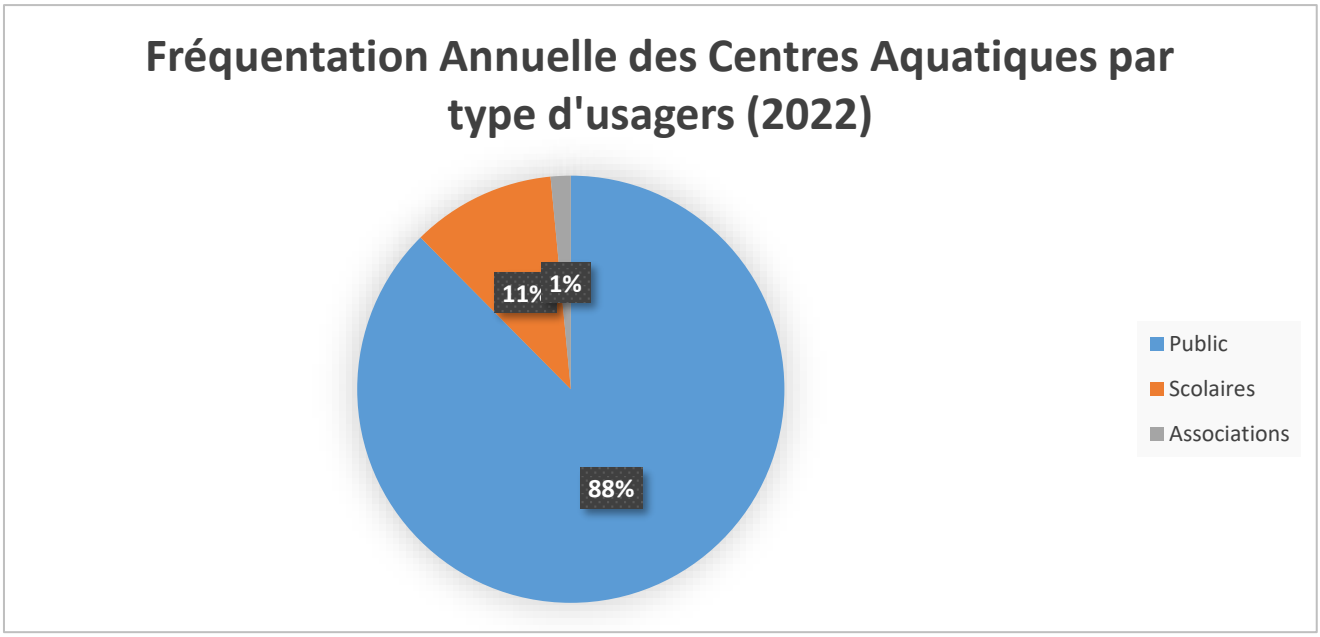

La fréquentation par type d'usagers est conforme au positionnement « Loisirs – Bien être de ces équipements » et est relativement stable par rapport aux années précédentes avec 88 % de la fréquentation pour les usagers Public, 11 % pour les scolaires et 1 % pour les associations.

La part des scolaires et des associations **augmente de 42 % par rapport à 2021**, mais diminue de 15 % par rapport à 2019 (année d'ouverture normale avant le COVID en 2020). Cette augmentation est due à la réouverture en 2022 des centres aquatiques à l'année suite à l'épidémie de COVID qui avait entrainé des fermetures temporaires de centres de 2020 à 2021.

3. La fréquentation par type d'activités

En 2022, les usagers ont fréquenté les centres aquatiques en grande majorité pour la **nage libre**.

L'offre d'activités aquatiques de remise en forme (aquabiking, aqua-fitness…) proposée par les 3 équipements, remporte toujours un succès important.

L'apprentissage de la natation demeure néanmoins une activité très demandée. Le centre aquatique du Pays BLANC propose par exemple chaque semaine 30 cours de natation pour les enfants.

4. Evènementiels

Tout au long de l'année 2022, **une vingtaine d'évènements** ont été organisés sur les centres aquatiques, l'occasion de mieux faire connaître les activités auprès des clientèles (informations presse, réseaux sociaux, internet, affichage…)

Les fréquentations « scolaire » et « associative »

1. L’offre de natation scolaire
2. La fréquentation « scolaire »
3. La fréquentation « associative »

1. L'offre de natation scolaire

En concertation avec les représentants de l'éducation nationale, les gestionnaires des centres aquatiques communautaires et les élus de CAP Atlantique ont défini les grands principes de l'offre de natation scolaire :

- La répartition géographique des écoles par centre aquatique,
- Chaque classe concernée par le programme pédagogique bénéficie de 8 séances de natation scolaire,
- L'organisation des plannings,
- L'organisation et le transport des élèves pris en charge par le réseau Lila Presqu'ile pour les classes de la Grande Section au CM1.

Coût moyen complet (50% Commune, 50% CAP) de transport pour un élève par an : 14,80 € HT

Depuis la rentrée 2018, CAP Atlantique finance 50 % et les Communes concernées 50 % du transport scolaire.

Répartition des établissements scolaires par établissement aquatique

Afin de limiter le temps de transport des élèves et de favoriser le temps effectif d'apprentissage dans le bassin, les élus de CAP Atlantique ont défini une répartition géographique des établissements scolaires sur les trois centres aquatiques communautaires.

La répartition des scolaires sur les trois centres aquatiques :

RENTREE SCOLAIRE 2021-2022

Centre aquatique du Pays BLANC
Piriac sur Mer, Mesquer, La Turballe, Assérac, Herbignac, Saint-Molf, Camoël, Pénestin, Férel

Centre aquatique Jean-Pierre DHONNEUR
Guérande, Le Croisic, Saint-Lyphard, Batz-sur-Mer

Centre aquatique Aquabaule
La Baule, Le Pouliguen

Les principes de l'offre de natation scolaire

En concertation avec les représentants de l'éducation nationale, le gestionnaire des deux piscines communautaires et les élus de CAP Atlantique ont défini les grands principes de l'offre de natation scolaire :

Les créneaux de natation scolaire sont attribués prioritairement aux classes concernées par le programme pédagogique de l'Education Nationale, à savoir :

- **GS, CP, CE1, CE2, CM1** soit 5 unités pédagogiques pour le premier degré,
- **6ème et Terminales** pour le second degré,
- Les **établissements scolaires publics et privés** sont accueillis dans les piscines avec la même exigence de qualité,
- Depuis mai 2021, chaque classe concernée par le programme pédagogique du premier degré bénéficie de **8 séances** de natation scolaire, soit 40 séances au terme du parcours pédagogique, de la GS au CM1,
- La durée des séances de natation scolaire est conforme aux préconisations de l'Education nationale :
  - Pour les **primaires : 40 min effectives dans l'eau**
  - Pour le **secondaire : 45 min effectives dans l'eau**.

L'organisation des plannings de natation scolaire

Afin de garantir un accueil de qualité aux scolaires, l'organisation des plannings s'effectue avant chaque rentrée scolaire en concertation avec CAP Atlantique, les représentants de l'Education Nationale, les gestionnaires des piscines et les établissements scolaires selon les principes suivants (réactualisé en Commission Equipements sportifs en 2021) :

- Priorité des cours d'EPS sur les associations sportives scolaires
- Priorité des écoles primaires sur le second degré
- Ordre des priorités (du plus au moins) : GS, CP, CE1, CE2, CM1
- Pour les classes de MS/GS, il convient de regrouper, autant que possible, les GS de deux classes pour obtenir un groupe équivalent à une classe de GS (idem avec les CE2)
- Priorité des GS au 3ème trimestre
- Priorité des terminales sur les 6èmes et les secondes
- Lorsque deux établissements seront en concurrence sur le même créneau, le principe de priorité sera instauré l'année suivante pour l'établissement qui n'aura pas obtenu ce créneau
- Organisation des séances de natation scolaire :
  - Organisation des niveaux par ½ journée.

2. La fréquentation « scolaire »

- **29 298** passages élèves

- La situation centrale et la proximité de la piscine de Guérande sur le territoire par rapport aux scolaires ainsi que la configuration de ses bassins ont permis d'accueillir **44 %** de la fréquentation scolaire du territoire.

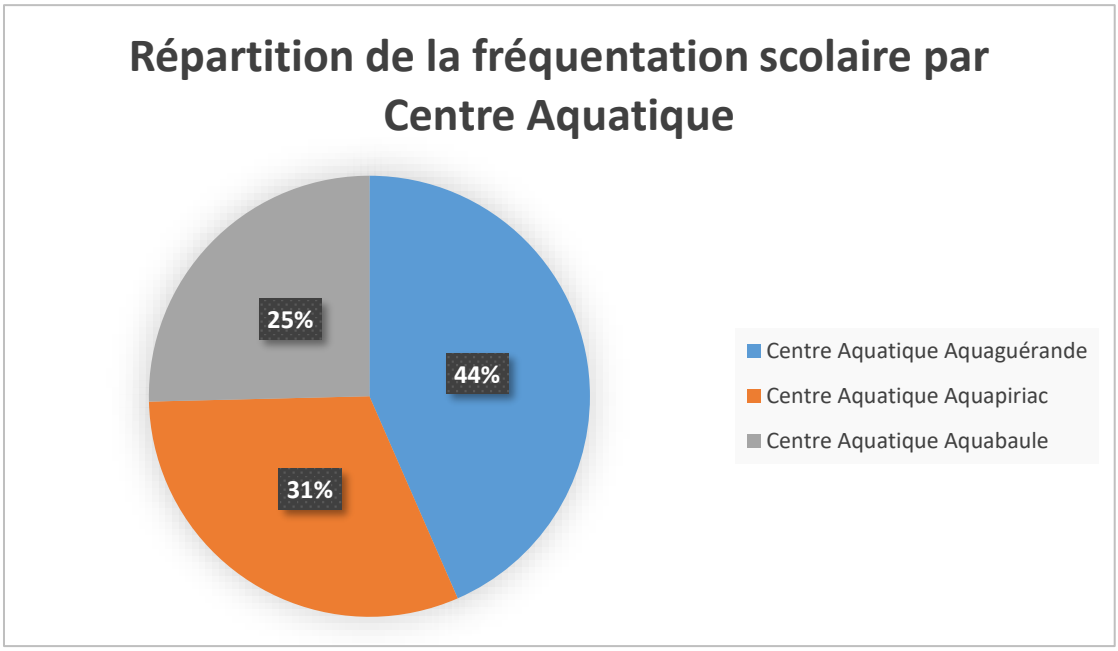

Evolution de la fréquentation des scolaires par centre aquatique

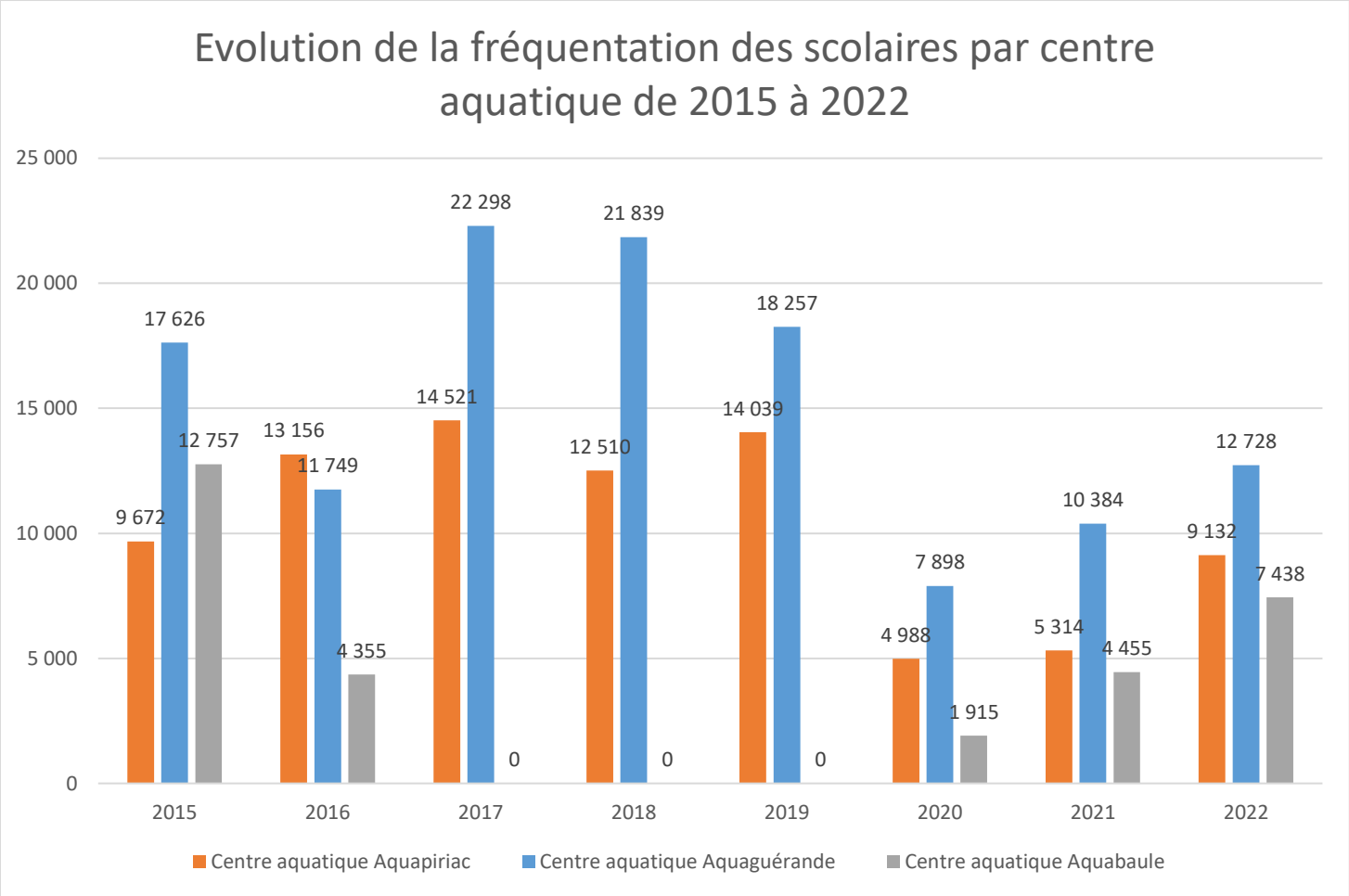

La natation scolaire a été impactée par les mesures sanitaires liées à l'épidémie de la COVID. En 2021 les scolaires n'ont plus eu accès aux centres aquatiques au second semestre suite à la fermeture des sites (de janvier à mai).

La situation est revenue à la normale en 2022, avec l'accès aux centres aquatiques pour les scolaires à l'année.

On constate donc une augmentation en 2022 de 45,4 % de la fréquentation scolaire par rapport à 2021 mais une légère diminution de 9,3 % par rapport à 2019 (année d'ouverture normale avant le COVID en 2020).

Synthèse Fréquentation scolaire 2022

Une fréquentation en nette augmentation entre 2021 et 2022 de 45,4 %. Cette augmentation importante est expliquée principalement par la réouverture des centres aquatiques à l'année pour les scolaires suite à l'épidémie de COVID qui avait entrainé des fermetures temporaires des centres de 2020 à 2021.

- Un livret de compétences commun aux trois centres aquatiques est actuellement distribué, il avait été réactualisé en 2018.
  Ce livret sera amené à être modifié l'année prochaine, d'une part pour améliorer et actualiser sa présentation et d'autre part, du fait de l'évolution de la circulaire de 2017, remplacé par le décret n° 2022-276 du 28 février 2022, modifiant les différents niveaux de natation à valider.

  Ce nouveau livret a été réalisé en étroite collaboration entre les directeurs de sites et l'éducation nationale, accompagné par les conseillers pédagogiques de circonscription.

  L'actuel livret est présenté sous la forme d'un passeport aquatique par CAP Atlantique est diffusé auprès de l'ensemble des nouveaux élèves du territoire et permet à chaque enfant de suivre sa progression dans l'apprentissage du savoir-nager de la Grande section au CM1.

L'objectif de ce livret est entre autres de valider les compétences en lien avec l'éducation nationale, avec pour objectif la réussite des élèves à l'obtention du niveau ASSN (Attestation Scolaire de Savoir Nager) en fin de cycle 3, en 6ème. Ce niveau sera remplacé l'année prochaine par l'ASNS (attestation du savoir nager e, sécurité) en lien avec le changement de règlementation précité.

Outre l'obtention de l'ASSN, ce niveau permet de lutter contre les risques de noyades pour les plus jeunes et garantis un niveau de natation qui permettra ensuite aux personnes de bénéficier d'acquits durables dans le temps.

Suite à la procédure mis en place visant à favoriser l'apprentissage de la natation scolaire afin d'éviter pour certains niveaux, dont les CE2, le risque de ne pas nager pendant 3 ans, chaque classe bénéficie désormais de 8 séances de natation scolaire de la GS au CM1 au lieu de 10 séances de natation scolaire de la GS au CE2 à partir de mai 2021. A la fin du cycle, les scolaires auront également bénéficié de 40 séances de natation.

Le nouveau livret de compétences commun aux centre aquatiques et réactualisé sera mis en place à la rentrée 2023-2024.

3. La fréquentation « associative »

Au total 4 067 entrées ont été comptabilisées pour les associations dans les trois centres aquatiques en 2022 :

- 47 % des entrées au centre aquatique Aquapiriac
- 25 % des entrées au centre aquatique Aquaguérande
- 28 % des entrées au centre aquatique Aquabaule

	Aquapiriac	Aquaguérande	Aquabaule
Associations sportives	Centre Nautique de La Turballe - Plongée Triathlon de la Côte d'Amour Association sportive de la Côte d'Amour Club d'Activités Subaquatiques de la Côte d'Amour LEP O. GUICHARD Association sportive Saint Jean Baptiste Cooleur Plongée Association Naturistes Cote d'Amour Aquarev' Plongée Association Canoë Kayak Presqu'île Côte d'Amour	Pompiers Triathlon de la Côte d'Amour Association de Sauvetage de la Côte d'Amour Club d'Activités Subaquatiques de la Côte d'Amour LEP O. GUICHARD Mairie du Croisic SNSM	Pompiers / CRS CASCA Apnée CASCA Plongée La Musette Bauloise Triathlon de la Côte d'Amour
Nombre de passages associations	**1 893**	**1 022**	**1 152**

Les associations accueillies sont essentiellement des associations de plongée, de triathlon et de sauvetage. La fréquentation associative a augmenté de 24,7 % entre 2021 et 2022 mais a diminué de 43,1 % par rapport à 2019 (année d'ouverture normale avant le COVID en 2020). Cette augmentation est due à la réouverture en 2022 des centres aquatiques à l'année suite à l'épidémie de COVID qui avait entrainé des fermetures temporaires de centres de 2020 à 2021. Cette réouverture à l'année a donc permis d'accueillir davantage de fois les associations.

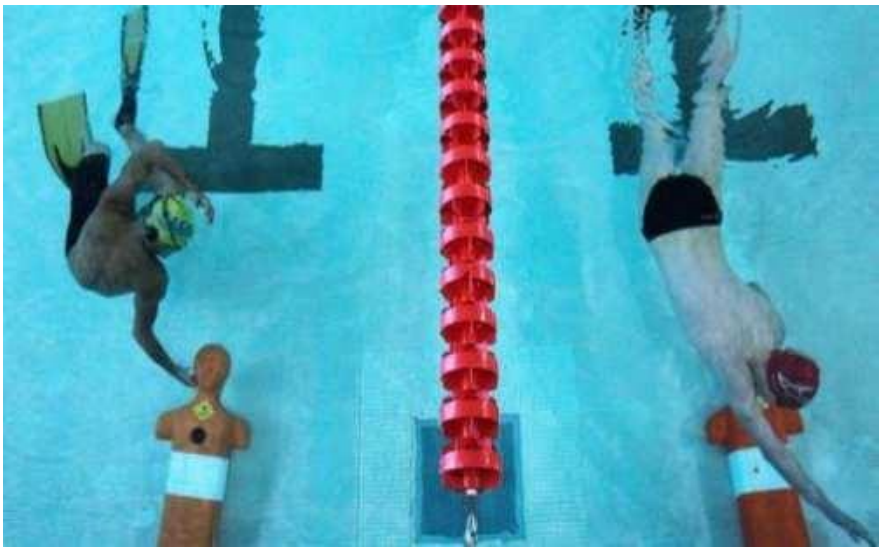

Evolution de la fréquentation des associations par centre aquatique

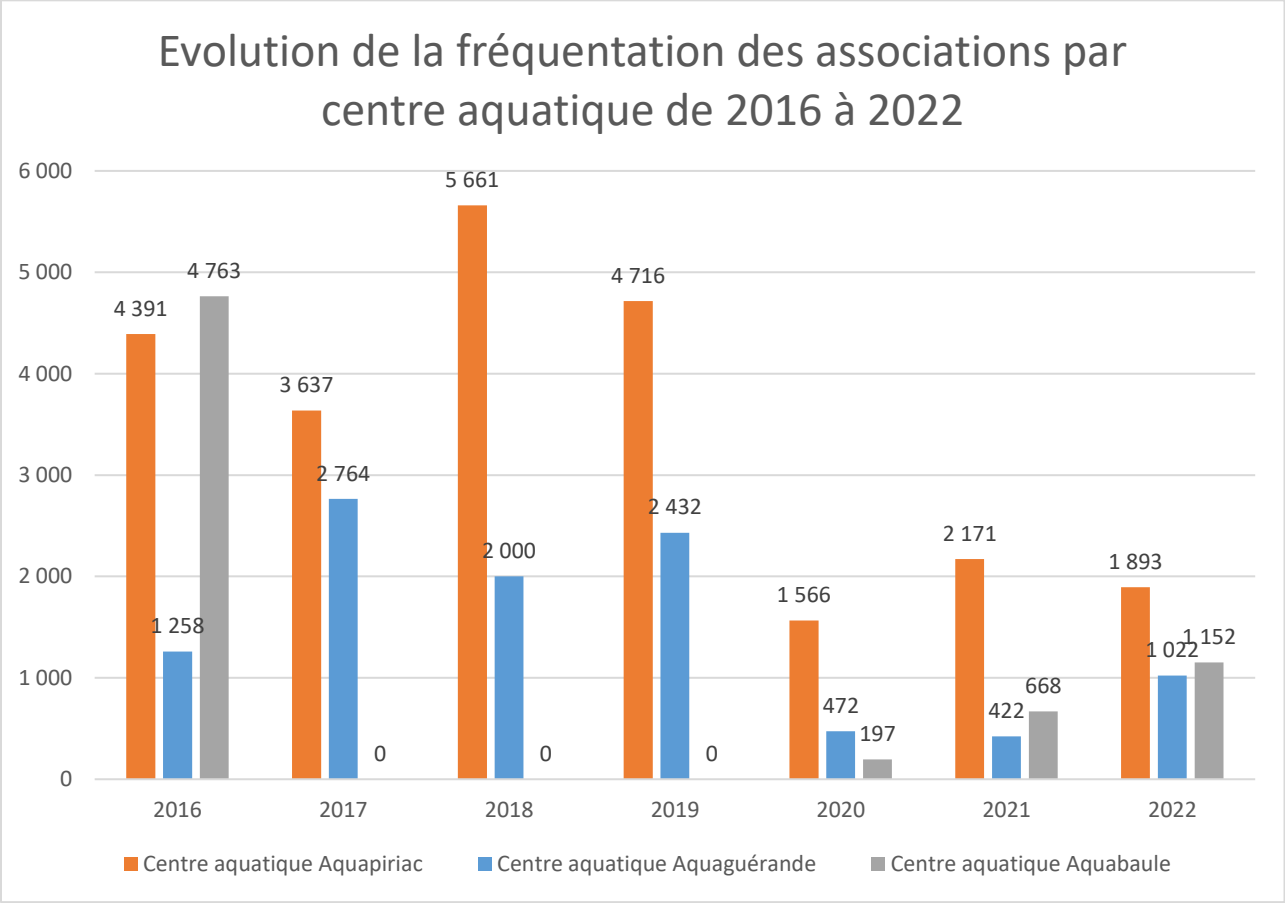

Le suivi des installations

1. Propreté des locaux collectifs
2. Suivi de la qualité de l'eau
3. Sécurité
4. Le suivi technique
5. Propositions d'amélioration technique / renouvellement

1. Propreté des locaux collectifs

	Aquapiriac	Aquaguérande	Aquabaule
Existence d'un protocole d'entretien (nature et fréquence des interventions pour l'ensemble des locaux)	Oui	Oui	Oui
Moyens	Réalisé par le personnel	Réalisé par le personnel	Réalisé par le personnel
Commentaires	Bonne qualité	Bonne qualité	Bonne qualité

2. Suivi de la qualité de l'eau

	Aquapiriac	Aquaguérande	Aquabaule
Contrôles internes	- Contrôle de l'ensemble des bassins : natation, fosse, ludique, pataugeoire, jacuzzi - 2 prélèvements par jour pour chaque bassin : - Vérification transparence - Température de l'eau - Température de l'air - Ph - Chlore actif (efficacité) + chlore combiné (chloramine)	- Contrôle de l'ensemble des bassins : grand bassin, ludique, pataugeoire, spa, jacuzzi, toboggan - 2 contrôles par jour pour chaque bassin : - Vérification transparence - Température de l'eau - Température de l'air - Ph - Chlore actif (efficacité) + chlore combiné (chloramine)	- Contrôle de l'ensemble des bassins : bassin sportif, bassin apprentissage, bassin nordique, pataugeoire, bassin balnéo intérieur et extérieur, spa - 2 contrôles par jour pour chaque bassin : - Vérification transparence - Température de l'eau - Température de l'air - Ph - Brome
Existence d'un protocole préventif anti-légionnelles	Oui	Oui	Oui
Existence d'un protocole « Pollution fécale »	Oui	Oui	Oui
Contrôles sanitaires	Réalisés par Inovalys : un contrôle mensuel	Réalisés par Inovalys : un contrôle mensuel	Réalisés par Inovalys : un contrôle mensuel
Commentaires A.R.S.	Eau de bonne qualité bactériologique et chimique pour la baignade dans l'ensemble des bassins.	Eau de bonne qualité bactériologique et chimique pour la baignade dans l'ensemble des bassins.	Eau de bonne qualité bactériologique et chimique pour la baignade dans l'ensemble des bassins.

Les résultats des ARS mettent en avant pour l'année 2022 **une eau de baignade de bonne qualité** et une exploitation maîtrisée pour les centres aquatiques de CAP Atlantique.

En complément des analyses d'eau de bassins, les analyses trimestrielles de légionnelles indiquent une absence de risques et de contaminations aux points les plus défavorables : douches collectives, point le plus éloigné du réseau d'eau chaude sanitaire.

Les remarques portées par les ARS sur les comptes rendus d'analyses mensuelles mettent essentiellement en avant quelques écarts ponctuels sur des paramètres physicochimiques, n'amenant pas de risques sanitaires.

Ces écarts ponctuels sont principalement liés à des bassins de faibles volumes et/ou de fortes températures, entrainants des variations rapides de consignes et d'état physicochimique de l'eau : SPA, pataugeoires, Ils portent essentiellement sur des écarts faibles par rapport à l'objectif règlementaire pour le paramètre de PH principalement.

L'écart courant en 2022 était dû à une non-conformité en chlorure. L'exemple ci-dessous montre cet écart mais également que l'eau est de bonne qualité. La non-conformité en chlorure était une erreur d'appréciation réglementaire qui depuis a été corrigé par l'ARS. Ce paramètre désormais n'entraine plus une non-conformité.

Les documents relatifs aux analyses doivent être affichés de manière visible pour les usagers (conformément à l'article D 1332-12 du Code de la Santé Publique).

Exemple d'analyses réalisées chaque mois sur les bassins par les autorités sanitaires

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

CONTRÔLE SANITAIRE DES ETABLISSEMENTS DE NATATION

Agence Régionale de Santé Pays de la Loire

440163

PAYS-BLANC PIRIAC-SUR-MER

Historique du contrôle sanitaire mensuel

	BASSIN LUDIQUE			NATATION			PATAUGEOIRE		
	Conf. bactério	Conf. chimie	Interprétation sanitaire*	Conf. bactério	Conf. chimie	Interprétation sanitaire*	Conf. bactério	Conf. chimie	Interprétation sanitaire*
août 2022	oui	oui	Bonne	oui	oui	Bonne	oui	oui	Bonne
oct 2022	oui	oui	Bonne	oui	oui	Bonne	oui	non	Moyenne
déc 2022	oui	oui	Bonne	oui	oui	Bonne	oui	oui	Bonne

Dernier contrôle sanitaire

Paramètres analysés	Unités	*Normes minimales*	*Normes maximales*	BASSIN LUDIQUE couvert	NATATION couvert	PATAUGEOIRE couvert
				14 déc 2022	14 déc 2022	14 déc 2022
Affichage des résultats pour le public	-	Présent	A jour	A jour	A jour	A jour
Fréquentation au moment du prélèvement	-	-	-	Nulle	Nulle	Nulle
Température de l'air	°C	-	-	25,0	25,0	25,0
Température de l'eau	°C	-	36	29,0	28,0	32,0
Transparence (0=normal; 1= anormal; 2=N.M.)	-	0	-	0	0	0
Chlore libre actif	mg(Cl2)/L	0,4	1,4	0,55	0,72	0,43
Chlore combiné	mg(Cl2)/L	-	0,6	0,17	0,11	0,16
pH chlore	unité pH	6,9	7,7	7,4	7,5	7,5
Carbone organique total	mg(C)/L	-	5	1,2	0,80	1,1
Turbidité	NFU	-	0,5	<0,3	<0,3	<0,3
Chlorures (hors eau de mer)	mg/L	-	250	161	**1420**	161
Germes totaux à 36°	n/mL	-	100	<1	<1	<1
Staphylocoques pathogènes	n/(100mL)	-	0	<1	<1	<1
Pseudomonas aéruginosa	n/(100mL)	-	0	<1	<1	<1
Entérocoques	n/(100mL)	-	0	<1	<1	<1

Interprétation de la qualité de l'eau* des prélèvements du mois de :	BASSIN LUDIQUE	NATATION	PATAUGEOIRE
décembre 2022	L'eau du bassin est de bonne qualité	L'eau du bassin est de bonne qualité	L'eau du bassin est de bonne qualité

Le dépassement d'au moins un paramètre physico-chimique (Chlorures, Turbidité, Carbone Organique Total, Température) nécessite une action corrective de la part de l'exploitant, sans entrainer un risque sanitaire pour la sécurité des baigneurs.

3. Sécurité

	Aquapiriac	Aquaguérande	Aquabaule
P.O.S.S. (Plan d'organisation de la surveillance et des secours)	29 octobre 2004	31 juillet 2007 Modification du plan de surveillance le 19 avril 2008	10 février 2020
Règlement intérieur	Septembre 2017	Septembre 2017	Février 2020
Formation du personnel	Secourisme (MNS) Annuelle DSA (MNS)	Secourisme (6 agents) Incendie (ensemble du personnel)	Secourisme (personnel d'accueil, entretien, …) Incendie (ensemble du personnel)
Commission de Sécurité et Accessibilité (tous les 5 ans)	Avis favorable 2018	Avis favorable 2022	Avis favorable fin 2019

4. Le suivi technique

Le fonctionnement d'un centre aquatique requiert des compétences techniques importantes dans de nombreux domaines très différents tels que :

- Le chauffage ;
- L'hydraulique ;
- La ventilation ;
- Le traitement de l'eau.

Le délégataire sous-traite la gestion et l'exploitation technique des centres aquatiques à un prestataire technique, la société Engie Cofely pour EQUALIA et Dalkia pour RECREA. Une présence quotidienne est assurée, 7 jours sur 7 y compris en astreinte.

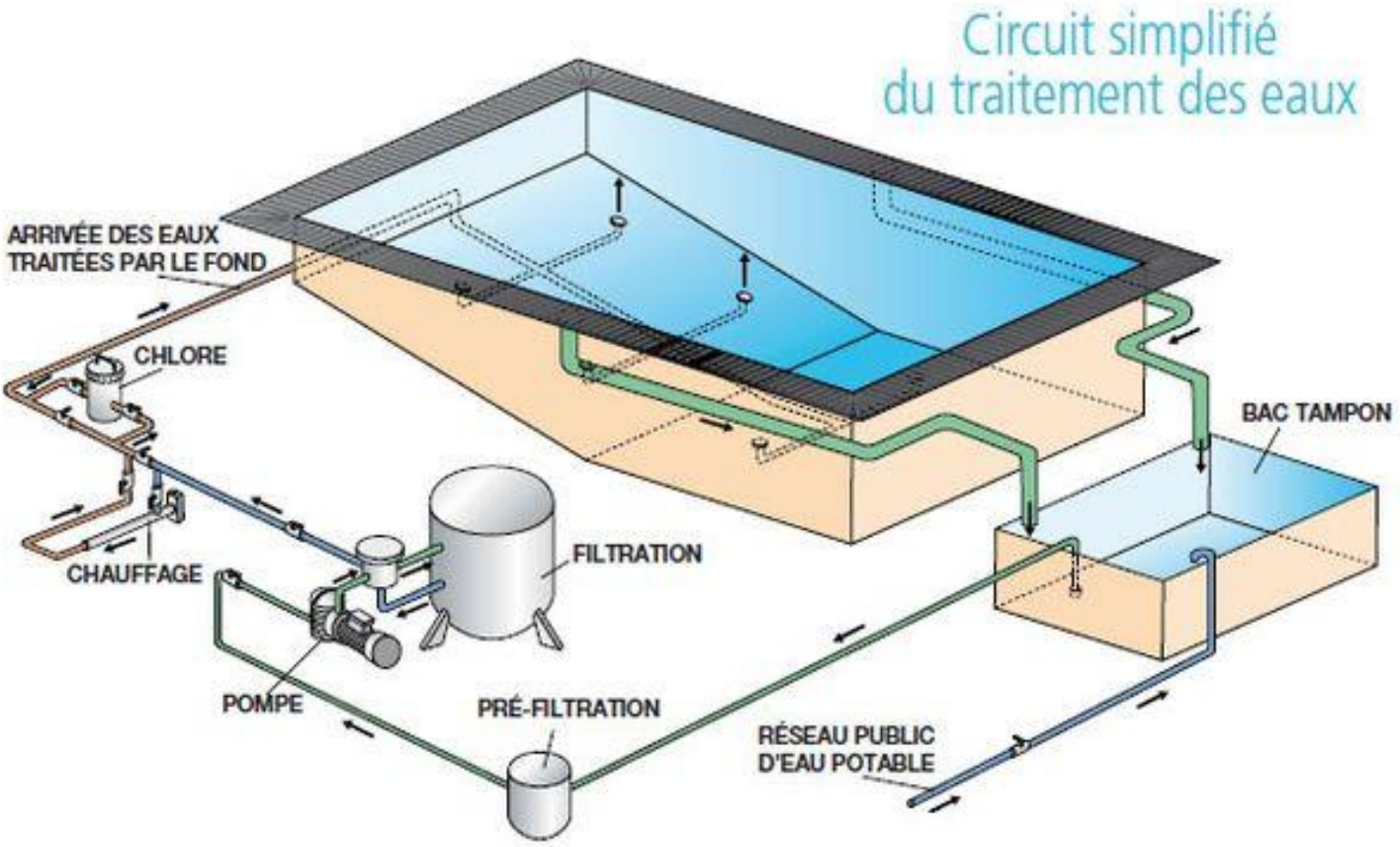

Prioritairement, ce sont les caractéristiques sanitaires qui sont analysées avant l'ouverture du centre au public :

- La qualité de l'eau – 2 fois par jours sur chaque bassin et sur 8 paramètres par bassin : principalement : désinfection, chloramine, PH, température ;

- Le bon fonctionnement de l'hydraulique pour assurer un renouvellement et une filtration parfaite de chaque bassin ;

- Le bon fonctionnement du renouvellement de l'air dans l'ensemble des locaux et zones bassins, pour assurer une qualité optimale ;

Tous ces objectifs respectent une réglementation stricte, issue principalement de l'arrêté de février 1981 et du code de la santé publique spécifique aux bassins de natation.

CAP Atlantique inclut aussi dans ses contrats des recommandations notamment de l'AFSSET et de l'ANSES visant à s'assurer d'un meilleur confort adapté aux différents usages tels que les bébés nageurs notamment, avec une température de l'eau optimisée, un renouvellement de l'air plus important et un traitement de l'eau plus surveillé.

La qualité de l'eau est vérifiée tous les mois par le service des ARS, les résultats sont publiés et rendus publics. Ils mettent en avant une excellente qualité de l'eau dans nos centres aquatiques.

Les chiffres clefs en 2022 pour les centres aquatiques de Piriac, de Guérande et de La Baule :

- **1 semaine d'arrêt technique** par an pour les centres aquatiques Aquapiriac et Aquaguérande et **1,5 semaine d'arrêt technique** pour le centre aquatique Aquabaule pour le nettoyage des ouvrages et la maintenance technique approfondie ;
- **2 112 analyses** d'eau par an en autocontrôle soit **16 896 paramètres** et **36 analyses** règlementaires par les ARS ;
- **2 109 MWH de gaz naturel** principalement pour le chauffage de l'eau et de l'air ;
- **3 188 MWH d'électricité,** principalement pour le fonctionnement des pompes et du traitement de l'air ;
- **38 885 m3 d'eau potable** principalement utilisés pour le renouvellement sanitaire de l'eau ;
- **15 750 m3 d'eau de mer** utilisés pour le renouvellement de l'eau des bassins d'Aquabaule.

5. Propositions d'amélioration technique / renouvellement

Suite à la reprise du contrat de délégation des centres aquatiques Aquaguérande et Aquapiriac par RECREA, les espaces bien-être des deux centres doivent être repris et améliorés comme annoncé au contrat.

Ces modifications auront pour but de valoriser les espaces bien-être et de les rendre encore plus attractifs pour les usagers. Les espaces seront modifiés de la manière suivante :

- Aménagement de salle de repos sur les deux centres aquatiques ;
- La création d'une salle d'halothérapie à Aquaguérande ;
- La création de saunas extérieurs sur les deux centres aquatiques.

Différents évènements, animations et activités bien-être seront également rajoutés au programme.

Tarifs et Indicateurs financiers

1. Suivi des tarifs
2. Tarification « Public »
3. Tarification « Scolaires »
4. Tarification « Associations sportives »

1. Suivi des tarifs

Chaque année, les élus et les services de CAP Atlantique assurent le suivi des tarifs applicables par le délégataire aux catégories d'usagers des équipements aquatiques. Il s'agit essentiellement de l'application des révisions contractuelles définies dans le contrat de délégation de service public.

Les tarifs ainsi actualisés sont proposés par le délégataire à CAP Atlantique pour avis et accord.

2. Tarification « Public »

Tous les équipements du territoire proposent une tarification au passage, par abonnement, qu'il s'agisse de la baignade libre ou des activités.

De ce point de vue, la tarification est riche et adaptée aux différentes modalités de pratique. De plus, elle prend en compte un tarif différencié « saison » et « hors saison »

Relevés de tarifs 2022 (hors saison)

	Aquapiriac	Aquaguérande	Aquabaule
Entrée simple adulte	*5,50 €*	*5,50 €*	*6,80 €*
Entrée simple enfant	*4,50 €*	*4,50 €*	*4,70 €*
Abonnement 10 entrées adulte	*44,00 €*	*44,00 €*	*61,10 €*
Aquasport (formule abonnement 10 séances)	*99,00 €*	*99,00 €*	/
Ecole de natation	*65,00 €* *(5 séances)*	*65,00 €* *(5 séances)*	/

Principaux tarifs des centres aquatiques Aquapiriac et Aquaguérande - 2022

Délégation du service public pour la gestion des Centres Aquatiques Jean-Pierre Dhonneur, du Pays Blanc et d'Herbignac

Communauté d'Agglomération CAP Atlantique

Grille tarifaire - Pays Blanc (RECREA)

En € TTC (sur la base d'une TVA à 20%)	Précisions tarifs	Tarifs hors saison	Tarifs en saison
ENTREES			
Entrée Aquatique			
Adulte	à partir de 16 ans	5,50 €	6,50 €
Enfant	de 3 à 15 ans inclus, sur justificatif	4,50 €	5,50 €
Enfant de moins de 3 ans	sur justificatif	gratuit	gratuit
10 entrées	pour toute la famille	44,00 €	54,00 €
Pass 4 famille	(2 adultes + 2 enfants ou 3 enfants + 1 adultes)	18,00 €	22,00 €
Entrée groupe, centres de loisirs	1 accompagnateur gratuit pour 8 enfants	3,90 €	4,90 €
Pass semaine Adulte	Accès illimité à l'espace aquatique pendant 1 semaine (Saison uniquement)		19,50 €
Pass semaine enfant	Accès illimité à l'espace aquatique pendant 1 semaine (Saison uniquement)		16,50 €
Entrée Aquatique et Bien-être			
1 entrée Liberté	Entrée à l'espace aquatique et bien-être	10,00 €	12,00 €
10 entrées Liberté	Entrée à l'espace aquatique et bien-être (valable sur Guérande et Piriac-sur-Vier)	89,00 €	108,00 €
1 entrée Duo Liberté	Entrée à l'espace aquatique et bien-être pour 2 personnes	18,00 €	22,00 €
1 entrée all-inclusive	Entrée à l'espace aquatique et bien-être et accès à toutes les activités le temps d'une journée	18,00 €	22,00 €
Entrée Divers			
Entrée évènementielle		de 10 à 40 €	
Anniversaire	Forfait pour 10 enfants : entrée, animation, gouter et boissons		120,00 €
Enfant supplémentaire - anniversaire			11,00 €
Caution ou re-création carte ou bracelet			5,00 €
PASS-ACTIVITES			
Pass-activité Sport-santé			
1 séance Basic	Aquasports hors activités premium		11,00 €
10 séances Basic	valable sur les 3 équipements		99,00 €
1 séance Premium	Aquabike et activités premium (Aquafusion, ...)		13,00 €
10 séances Premium	valable sur les 3 équipements		117,00 €
Pass-activité Natation			
Pass-annuel académie du savoir nager - sans accès illimité à l'espace aquatique	1 séance par semaine de septembre à juin (hors vacances scolaires)		265,00 €
Pass-annuel académie du savoir nager - avec accès illimité à l'espace aquatique	Accès illimité à l'espace aquatique et à une séance par semaine de septembre à juin (hors vacances scolaires)		360,00 €
DominO	Accès illimité à l'espace aquatique et à une séance de DominO par semaine de septembre à juin (hors vacances scolaires)		535,00 €
Stage natation	5 séances		65,00 €
ABONNEMENTS			
Abonnement Adulte			
Classic - flexible	Accès illimité à l'espace aquatique - valable sur les 3 équipements		20,00 €
Essential - flexible	Accès illimité à l'espace aquatique et aux activités Basic - valable sur les 3 équipements		39,00 €
Excellence - flexible	Accès illimité à l'espace aquatique et à l'ensemble des activités Basic et Premium - valable sur les 3 équipements		48,00 €
Option Bien-être - flexible	Accès illimité à l'espace bien-être pour tout abonné Classic, Essential ou Excellence		16,00 €
Classic - annuel	Accès illimité à l'espace aquatique - valable sur les 3 équipements		220,00 €
Essential - annuel	Accès illimité à l'espace aquatique et aux activités Basic - valable sur les 3 équipements		470,00 €
Excellence - annuel	Accès illimité à l'espace aquatique et à l'ensemble des activités Basic et Premium - valable sur les 3 équipements		535,00 €
Option Bien-être - annuel	Accès illimité à l'espace bien-être pour tout abonné Classic, Essential ou Excellence		180,00 €
Frais d'adhésion à la smiling community	Lors de la première souscription à un abonnement annuel ou flexible		
Abonnement Enfant			
Ludiboo - annuel	Accès illimité à l'espace aquatique pour les moins de 16 ans - valable sur les 3 équipements		156,00 €
Scolaires			
Primaires par séance et par classe	Prix pour une séance (= une classe) de 45 minutes sur la base de 2 classes par créneau, pédagogie et surveillance incluses		65,00 €
Collèges par séance et par couloir de 25 m	Prix pour une séance (= une classe) de 60 minutes sur une ligne de nage de 25 m, surveillance incluse		16,00 €
Lycées par séance et par couloir de 25 m	Prix pour une séance (= une classe) de 60 minutes sur une ligne de nage de 25 m, surveillance incluse		13,53 €
Associations sportives			
Location d'une ligne d'eau par heure	hors surveillance	30,00 €	30,00 €
Abonnement de 10 séances d'une heure pour une ligne d'eau	hors surveillance		300,00 €
Abonnement de 10 séances d'une heure pour la fosse à plongée			250,00 €

- Offre PRO pour les Comités d'Entreprise : réduction pouvant aller jusqu'à 10% maximum en fonction des ventes réalisées par chaque structure.
- Les cartes multientrées ou multiséances sont valables 1 an à partir de la date d'achat.
- 10% de réduction à partir du 2ème enfant pour tous les pass-activité académie du savoir-nager
- Des tarifications spécifiques liées à l'organisation de manifestations exceptionnelles, ponctuelles et temporaires peuvent être proposées par le Délégataire aux usagers, ces tarifs seront transmis pour information à l'Autorité délégante.

Principaux tarifs du centre aquatique Aquabaule - 2022

GRILLE TARIFAIRE 2022

Tarifs entrées	Tarif public Hors saison	Tarif public Saison
Entrées aquatiques		
Adulte (à partir de 16 ans)	6,80 €	7,90 €
Enfant (de 3 à 15 ans inclus)	4,70 €	5,80 €
Enfant de - de 3 ans	0,00 €	0,00 €
Personne handicapée	4,70 €	5,80 €
Entrée famille (2 adultes + 2 enfants ou 3 enfants + 1 adulte)	20,00 €	22,10 €
Entrée groupe, centres de loisirs (1 accompagnateur gratuit pour 8 enfants)	4,30 €	5,20 €
10 entrées aquatiques		
10 entrées adulte (à partir de 16 ans)	61,10 €	70,60 €
10 entrées enfant (de 3 à 15 ans inclus)	42,70 €	52,10 €
10 entrées PMR (de 3 à 15 ans inclus)	42,70 €	52,10 €
Bien-être et aquatique		
1 entrée liberté	21,10 €	
10 entrées liberté	189,60 €	
1 entrée duo liberté	35,80 €	
1 entrée all-inclusive	26,30 €	
Entrée divers		
Pass semaine adulte		23,70 €
Pass semaine enfant		17,40 €
Entrée évènementielle	de 10€ à 40€	
Anniversaire (forfait pour 10 enfants : entrée, animation, gouter et boissons)	126,40 €	
Enfant supplémentaire anniversaire	12,60 €	
Caution ou re-création carte ou bracelet	5,30 €	
Frais d'adhésion à la smiling community	30,50 €	
Tarif Activités	**Tarif public**	
Pass-activité basic		
1 séance	13,70 €	
10 séances	115,90 €	
Stage vacances (5 séances)	82,20 €	
Pass-annuel Natation (1 séance par semaine de septembre à juin hors vacances scolaires)	305,50 €	
Pass-activité premium		
1 séance	16,90 €	
10 séances	147,50 €	
Tarifs Abonnements	**Tarif public**	
Abonnement Adulte		
Classic - flexible (accès illimité à l'espace aquatique)	25,30 €	
Essential - flexible (accès illimité à l'espace aquatique et aux activités basiques)	46,30 €	
Excellence - flexible (accès illimité à l'espace aquatique et à l'ensemble des activités Basic et Premi	56,90 €	
Classic - annuel (accès illimité à l'espace aquatique)	273,90 €	
Essential - annuel (accès illimité à l'espace aquatique et aux activités basiques)	505,60 €	
Excellence - annuel (accès illimité à l'espace aquatique et à l'ensemble des activités Basic et Premi	632,00 €	
Option bien-être - flexible (Accès illimité à l'espace bien-être pour tout abonné Classic, Essential ou	25,30 €	
Option bien-être - annuel (Accès illimité à l'espace bien-être pour tout abonné Classic, Essential ou	273,90 €	
Domin'O - trimestriel (Accès illimité à l'espace aquatique et à une séance Domin'O par semaine (de	210,70 €	
Domin'O - annuel (Accès illimité à l'espace aquatique et à une séance Domin'O par semaine (de se	632,00 €	
Abonnement Enfant		
Ludiboo - annuel	168,50 €	
Kid's Mania - annuel ou abonnement Ludinage (accès illimité à l'espace aquatique et à une séance Kid's Mania (de septembre à juin - hors vacances scolaires) ou Accès illimité à l'espace aquatique et à une séance Natation (de septembre à juin - hors vacances scolaires))	379,20 €	
Service public	**Tarif public**	
Service public Scolaires		
Scolaires du 1er degré (prix pour une séance de 40min sur la base d'une classe par créneau, pédagogie et surveillance incluse)	65,00 €	
Scolaires du 2nd degré - collèges (prix pour une séance de 45min (soit 2 couloirs) sur la base d'une classe par créneau, surveillance incluse)	32,00 €	
Scolaires du 2nd degré - lycées (prix pour une séance de 45min (soit 2 couloirs) sur la base d'une classe par créneau, surveillance incluse)	29,98 €	
Service public Clubs et Associations		
1 heure ligne d'eau - 25m ou 33m (hors surveillance et pédagogie)	52,70 €	
1 heure bassin de perfectionnement et de loisir (hors surveillance et pédagogie)	158,00 €	
1 heure bassin d'apprentissage et d'activités (hors surveillance et pédagogie)	158,00 €	
1 heure bassin nordique (hors surveillance et pédagogie)	158,00 €	
1 heure bassin balnéo intérieur (hors surveillance et pédagogie)	210,70 €	
1 heure bassin balnéo extérieur (hors surveillance et pédagogie)	210,70 €	
1 heure espace aquatique OU bien-être (personnel d'accueil et d'entretien inclus)	632,00 €	
1/2 journée espace aquatique OU bien-être (personnel d'accueil et d'entretien inclus)	1 896,10 €	
1 journée espace aquatique OU bien-être (personnel d'accueil et d'entretien inclus)	3 972,20 €	
1 heure espace aquatique OU bien-être (personnel d'accueil et d'entretien inclus)	7 584,50 €	
1/2 journée espace aquatique OU bien-être (personnel d'accueil et d'entretien inclus)	36,90 €	
1 journée espace aquatique OU bien-être (personnel d'accueil et d'entretien inclus)		

3. Tarification « Scolaires »

Tarifs en vigueur pour le public scolaire sur les deux piscines communautaires *(Conseils Communautaires des 18 septembre 2008 et 29 juin 2017)* **:**

- Écoles primaires : 65 € par séance pour 2 couloirs ;
- Collèges : 16,00 € par séance et par couloir de 25 m ;
- Lycées : 13,53 € par séance et par couloir de 25 m.

Dans le cadre de la politique d'apprentissage de la natation scolaire de CAP Atlantique

- **Les tarifs applicables aux écoles primaires ont été réactualisés en 2017. Ils n'avaient pas augmenté depuis 2005**
- **Les tarifs applicables aux lycées et collèges ont été fixés en fonction des subventions publiques en vigueur afin de ne pas entrainer de coûts supplémentaires pour ces établissements scolaires publics et privés.**

4. Tarification « Associations sportives »

Des pratiques tarifaires incitatives ont été décidées en 2008 et 2011 par le Conseil Communautaire afin de répartir les créneaux des associations sportives sur les deux centres aquatiques.

La tarification pour les associations sportives a été maintenue depuis 2011, favorisant la pratique associative.

Tarifs associations sportives 2022

	Aquapiriac	Aquaguérande	Aquabaule
Location ligne d'eau / h	15 €	30 €	52,70 €
Location ligne d'eau / 10 séances d'une heure	130 €	300 €	/

En Bref…

2022 …en bref

3 équipements aquatiques communautaires gérés en DSP.

2 046 m2 de plan d'eau couverts accessibles toute l'année.

352 jours d'ouverture du centre aquatique Aquapiriac, 355 jours au centre aquatique Aquaguérande et 349 jours au centre aquatique Aquabaule.

Fréquentation moyenne quotidienne : 254 entrées / jour

Fréquentation globale 2022 des 3 piscines est près de 269 000 entrées :

- **Près de 235 000 entrées « publics »**
- **Près de 4 000 entrées « associatives »**
- **Près de 30 000 entrées « scolaires »**

Une fréquentation globale en augmentation entre 2021 et 2022 : + 56,1 %

La natation scolaire 2022 :

- **29 298 entrées**